

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF  
en date du 8 septembre 2020**

**Convocation en date du 2 septembre 2020**

L'an deux mil vingt, le huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

**Etaient présents :** Mr Serge RAULT, Mme Isabelle DUMAZET, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Véronique MOUSSY, Mr Patrick HENRIOT, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Daniel BLANC, Mr Eric PANDREAU, Mr Alain ROUX, Mme Nadine ROCHE, Mme Sonia DOS REIS, Mme Stéphanie BAJU, Mr Xavier NOVIS, Mme Lucie DUGUA, Mme Camille BONNASSIEUX

**Absents représentés :**

Mr Christian CHAMPELEY donne pouvoir à Mme Véronique MOUSSY

Mr Olivier BERAUD donne pouvoir à Mr Patrick HENRIOT

**Absents excusés :** Mme Anne GAUTHERON

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du procès-verbal de la réunion en date du 16 juillet 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**08-09-2020-1 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU PARC DU PILAT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentants au Parc du Pilat les membres suivants :

Délégué titulaire : - Mr Daniel SAUVIGNET

Déléguée suppléante : - Mme Anne-Marie DEFAY

**08-09-2020-2 / 08-09-2020-3 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA SPL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner des représentants de la commune à la SPL :

- au conseil d'administration :
  - ⇒ est désigné, à l'unanimité : Mr Christian CHAMPELEY
- à l'assemblée générale de la SPL :
  - ⇒ est désigné à l'unanimité : Mr Serge RAULT
- au comité stratégique et de pilotage :
  - ⇒ est désigné à l'unanimité Mr Patrick HENRIOT
- au comité technique ou de contrôle :
  - ⇒ est désigné à l'unanimité Mr Patrick HENRIOT

#### **08-09-2020-4 MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE : SIGNATURE CONTRAT DE VENTE EN ETAT DE FUTUR ACHEVEMENT**

Vu la délibération n°10-12-2019-1 approuvant le projet de construction d'une MSP à St Pierre de Bœuf pour un montant total de 1 210 000 € HT,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet architectural modifié de la maison de santé (un local de 402m<sup>2</sup> livré fini, un local de 69m<sup>2</sup> livré hors d'eau / hors d'air, 14 places de stationnement, une surface foncière de 2092m<sup>2</sup>).

Monsieur le Maire rappelle la procédure d'une vente en état de futur achèvement : Habitat Dauphinois construira l'ensemble du programme, y compris la MSP selon les prescriptions détaillées données par la commune. A l'issue de l'achèvement des travaux, les biens constitutifs de la MSP seront vendus à la commune de St Pierre de Bœuf, courant 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (foncier, bâtiment et parkings affectés).

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet de construction d'une MSP à St Pierre de Bœuf pour un montant total 1 270 000 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de vente en état de futur achèvement avec la société Habitat Dauphinois.

#### **08-09-2020-6 TRAVAUX DE VOIRIE : APPROBATION DE MARCHES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 25-10-2018-12 approuvant le programme de voirie 2019 :

- 1) Chemin Lacour
- 2) Passage du petit malin

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'offre de l'entreprise Moutot concernant la voirie 2019-chemin Lacour pour un montant de 7 560.20 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux de voirie 2019-chemin Lacour à l'entreprise Moutot pour un montant HT de 7 560.20 €

#### **08-09-2020-5 SIEL : APPEL A PROJET « UN ECLAIRAGE RAISONNE POUR DES PARCS ETOILES »**

Monsieur le Maire explique qu'il convient aujourd'hui de remettre en état une partie du réseau d'éclairage public de la commune : chemin de Palot, de l'avenue du Rhône, de la rue des Vignerons, de la rue du Milieu, du chemin du Pilat et des Iles.

Après concertation avec le SIEL, il apparaît opportun d'installer des luminaires moins consommateurs d'énergie mais également plus respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie.

Monsieur le Maire propose un devis pour un montant de 48 180 € HT correspondant au remplacement de 71 lanternes et de répondre à l'appel à projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » porté par le Parc du Pilat en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes afin d'obtenir une subvention du montant le plus élevé possible.

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet de reprise du réseau d'éclairage public pour un montant total 48 180 € HT et sollicite le Parc du Pilat pour l'attribution d'une subvention au titre de l'appel à projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés »,

## **08-09-2020-6 / 08-09-2020-7 APPROBATION PROGRAMME DE TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- **Réfection du parking de la salle polyvalente**

« Plan de relance 2020 » - Département de la Loire et « Bonus relance 2020-2021 » - Région Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur le Maire explique que face à la crise sanitaire actuelle le Département de la Loire a décidé de consacrer une enveloppe à la relance de l'activité économique par l'investissement sur notre territoire et que la Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé de consacrer une enveloppe à destination des collectivités locales pour soutenir la commande publique locale et apporter un soutien rapide aux opérations d'investissement prêtes à démarrer.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention au département de la Loire ainsi qu'à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'opération « Réfection du parking de la salle polyvalente » d'un montant estimé à 45 420 € HT

Le Conseil Municipal, unanime, sollicite, pour l'attribution d'une subvention, le Département de la Loire au titre du Plan de relance 2020 et la région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Bonus relance 2020-2021

## **08-09-2020-8 TERRAIN MULTISPORTS : AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX**

Monsieur le Maire rappelle le marché de travaux pour la création d'un terrain multisport et informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sont à prévoir concernant le lot n°1 et propose la signature de l'avenant suivant :

- Arrachage de souches, fourniture et mise en place d'une câblette pour mise à la terre, purge des matériaux de déblais, purge des blocs rocheux impropres à l'engazonnement pour un montant de 2 620 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux supplémentaires tels que définis ci-dessus d'un montant de 2 620 € HT et autorise la signature de l'avenant aux marchés de travaux

## **08-09-2020-9 TRAVAUX DE VOIRIE : APPROBATION DE MARCHES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 25-10-2018-12 approuvant le programme de voirie 2019 :

- 3) Chemin Lacour
- 4) Passage du petit malin

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'offre de l'entreprise Moutot concernant la voirie 2019-chemin Lacour pour un montant de 7 560.20 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux de voirie 2019-chemin Lacour à l'entreprise Moutot pour un montant HT de 7 560.20 €

## **08-09-2020-10 SUPPRESSION EMPLACEMENT RESERVE VOIRIE CLOS GUIGAL :**

Lors de l'élaboration du PLU, un emplacement réservé, pour la création d'une voirie, a été créé en limite du clos Guigal afin de relier les rues du Bonnardot et de la Chana. Il est apparu, au vu des projets d'aménagements urbains du secteur que la création d'une telle route aurait pour effet d'accroître et de complexifier la circulation automobile. Les voiries existantes sont en capacité d'absorber le trafic routier.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, dans un souci de gestion raisonnée des mobilités, de favoriser les modes doux de déplacements et de supprimer cet emplacement réservé.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve la suppression de l'emplacement réservé créé pour la conception d'une voirie en limite du Clos Guigal

### **DM 1 DECISION MODIFICATIVE : BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, unanime, adopte la décision modificative du budget assainissement 2020 :

Compte 1641 Chapitre 040 Dépenses d'investissement - 20 600.00 €

Compte 1641 Chapitre 16 Dépenses d'investissement : + 20 600.00 €

### **X – AFFAIRES DIVERSES**

- Mr Pierre-Marie CHEVAL propose au conseil municipal un devis de la société EBE d'un montant de 1 201.82 € HT pour divers travaux d'électricité :
  - remplacement du boîtier de déclenchement alarme incendie + sirène (comptoir salle polyvalente),
  - l'installation d'un boîtier déclenchement alarme incendie+ sirène (future salle pour les jeunes),
  - alimentation et pose du défibrillateur en extérieur (salle polyvalente)
  - installation et raccordement d'une pompe immergée (terrain multisport),Le conseil municipal, unanime, approuve le devis de la société EBE pour un montant 1 201.82 € HT.
  
- Suite à des travaux effectués par la SNCF, le passage à niveau 26 sera fermé à compter du 14 septembre 2020 pour une durée de 15 jours.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20**

**Le Maire,  
Serge RAULT**



**La secrétaire de séance,  
Véronique MOUSSY**